

Radiologie fonctionnelle et thérapeutique 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.3102.F.14

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2018-2019

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Statut didactique : Module type M1 Module type M2 Module type M3

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé la 1^{ère} et 2^{ème} Bsc Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins.* Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Vignettes (uniquement pour les M1)

- RO 3.1 Irradiation à visée curative du cerveau.
- RO 3.2 Irradiation à visée curative ORL.
- MN 6 Scintigraphies endocriniennes
- MN 7 Scintigraphies cérébrales
- MN 8 Scintigraphies digestives
- MN 9 Scintigraphies et oncologie
- MN 10 Scintigraphies et pédiatrie

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Radio Oncologie (RO) - coefficient 1
- Médecine Nucléaire (MN) - coefficient 2

Objectifs généraux du module

Acquérir les bases scientifiques, méthodologiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la préparation et réels procédures thérapeutiques en radio-oncologie.

Acquérir les bases théoriques, méthodologiques, scientifiques, techniques et organisationnelles de base en médecine nu permettant le développement des compétences nécessaires de ce domaine.

Les objectifs d'apprentissages sont décrits dans les syllabus

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Les contenus d'apprentissage et les productions attendues ont décrites dans les syllabus

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux
- Ateliers
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques

Exigences de fréquentation :

- **Pour les modalités pédagogiques suivantes, la présence ainsi que la participation sont obligatoires à 100% : pratiques simulées, ateliers d'habiletés cliniques et cours pratiques. Le non-respect de cette exigence sera sanctionné par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.**
- **Pour les autres modalités pédagogiques, un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F. Pour les absences justifiées, les modalités de rattrapages seront à définir par le responsable du module.**

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Evaluations écrites.
- B. Evaluations orales.
- C. Dossiers.
- D. Travaux pratiques/simulation.
- E. Autres (voir Syllabus)

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) (B) (C) (D) et (E) ci-dessus des deux sous-modules RO et MN, en tenant compte des coefficients indiqués soit 1 pour la RO et 2 pour la MN. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- Modalités : à définir
- Période: à définir

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

- Modalités : à définir
- Période: à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Une bibliographie sera présentée aux étudiants au début du module et complétée durant le module.
- Elle figure dans le syllabus

8. Responsable du module et enseignants

Responsables : RO: M. Barada, MN: E. Fleury

Enseignants :

- Ils sont nommés dans le syllabus

Descriptif validé le 04 septembre 2018 par

E. Fleury
Responsable de la filière